

JOURNÉE D'ANIMATION

Thème 1 : Présentation des compétences du Département

Objectifs de l'action

Le Département dispose d'un répertoire de ressources éducatives diversifiées pouvant répondre aux besoins des équipes éducatives et pédagogiques des collèges notamment dans le cadre de l'enseignement moral et civique et du parcours citoyen des élèves.

Dans ce cadre, le service Education propose l'organisation d'une journée d'animation sur la thématique « le Département et ses compétences » au sein des collèges du département.

Le fonctionnement de l'institution départementale est présenté par notre animateur « politique jeunesse » à partir de supports pédagogiques et ludiques adaptés aux élèves.

Public cible	Collégiens de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}
Intervenants	Département - DEVL - service Education
Nombre de journées d'animation	5 demi-journées pour l'année scolaire 2017 - 2018
Nombre de classe	2 classes maximum avec 1 heure d'intervention pour chacune
Période	Février à mai 2018

Déroulement de l'animation

Déroulement de l'animation pour une classe	Durée
1. Présentation de l'historique des Départements 2. Présentation des élections des conseillers départementaux Animation réalisée avec les élèves à partir du court métrage « Départementales, mode d'emploi »	30 minutes
3. Présentation du fonctionnement du Département et du rôle des élus	
4. Présentation des compétences et des politiques publiques départementales Animation réalisée avec les élèves à partir du court métrage « Le Département au service de tous les Lotois »	30 minutes

Modalités d'organisation pour le collège

1. Inscrire l'établissement auprès du service Education du Département du Lot

Afin de réaliser cette action au sein du collège, il convient d'inscrire votre établissement auprès du service Education du Département en précisant les éléments suivants :

- le(s) nom(s) des responsables de chaque groupe d'élèves de l'établissement,
- les effectifs précis des élèves,
- la date et l'heure du début de l'action.

Coordonnées

Monsieur Jérôme LOUBRADOU
Département du Lot
DEVL - service Education
Avenue de l'Europe - Regourd - BP 291
46005 CAHORS CEDEX 9
05 65 53 43 72 - jerome.loubradou@lot.fr

2. Matériel nécessaire

Le collège doit proposer une salle adaptée au nombre d'élèves ainsi que le matériel audiovisuel nécessaire à la diffusion des différents supports pédagogiques, à savoir :

- un écran ou vidéoprojecteur,
- un ordinateur pouvant accéder à Internet et exécuter les applications « VLC Media Player » et « power point ».

3. Rôle du responsable du groupe d'élèves

Le responsable du groupe d'élèves doit :

- installer et vérifier le bon fonctionnement du matériel nécessaire en amont de la journée d'animation,
- être présent afin d'encadrer les élèves lors de l'animation.